Version officielle

CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE

ATHLÉTISME

Le jeudi 16 mai 2024

Organisateurs : Département d'éducation physique
de la polyvalente Benoît Vachon

Table des matières

ATHLÉTISME 1

LE JEUDI 16 MAI 2024 1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 5

1. DATE : LE JEUDI 16 MAI 2024 5

2. INFORMATIONS 5

2.1 Endroit *5*

2.2 Liste des écoles devant fournir un ou des officiel(s) majeur(s) *5*

3. HORAIRE DE LA JOURNÉE 5

4. INSCRIPTION 5

5. SERVICE MÉDICAL 6

6. NOURRITURE 6

7. GÉNÉRALITÉS 6

8. RÈGLEMENTS 7

8.1 Identification des catégories *7*

8.2 Surclassement *7*

8.3 Composition de la délégation *7*

8.4 Modification *8*

8.5 Délais *8*

8.6 Classement des écoles *8*

8.7 Bris d'égalité *9*

8.8 Récompenses *9*

8.9 Équipements permis *9*

8.10 Règlements des épreuves *9*

8.11 Propreté des vestiaires *9*

Nous comptons sur votre grande collaboration pour que les vestiaires et l'extérieur restent ***propres*** *toute la journée.* *9*

8.12 Bris d'égalité pour l'obtention d'une bannière : *9*

8.13 Bris d'égalité pour l'obtention d'un fanion : *9*

9. COURSES 10

80 M HAIES 4 CORRIDORS **FINALE CHRONO** 10

100 M HAIES 10

110 M HAIES 10

80 M 5 CORRIDORS **FINALE** 10

100 M 10

2 VAGUES EN QUALIFICATION : 2 MEILLEURS CH. VAGUE + 3 MEILLEURS TEMPS 10

3 VAGUES EN QUALIFICATION : 10

3 MEILLEURS CH. VAGUE + 2 MEILLEURS TEMPS 10
4 VAGUES EN QUALIFICATION : 10
LE MEILLEUR CH. VAGUE + LE MEILLEUR TEMPS 10
150M 10
200 M 6 CORRIDORS **FINALE CHRONO** 10
400 M 10
RELAIS 10
800 M 10
1200 M 10
1500 M DÉPART EN PELOTON **FINALE CHRONO** 10
2000 M 10
3000 M 10
NOTE : POUR LES COURSES DE 80, 100, 150, 200, 400 MÈTRES, ON DEMANDE À L'ATHLÈTE DE PLACER SON DOSSARD DANS LE **DOS**. 10
POUR LES AUTRES ÉPREUVES, LE DOSSARD SE PLACERA À **L'AVANT.** 10
10. HAUTEUR DE DÉPART POUR LES SAUTS VERTICAUX 11
11. MESURES POUR LES COURSES AVEC HAIES 11
12. ÉPREUVE/CATÉGORIE 12
13. HORAIRE DE LA JOURNÉE – PELOUSE 13
14. PISTE (HORAIRE) 14

HEURE	HAUTEUR	LONGUEUR	T-SAUT	POIDS	DISQUE	JAVELOT
9 h	C F	B G	J F	B F	J G	C G
10 h	J F	C F		C G	B F	J G
11 h	J G	J F	C F	B G	C G	B F
12 h 30	B F	J G	C G	C F	B G	J F
13 h 30	C G	B F	J G	J F	C F	B G
14 h 30	B G	C G		J G	J F	C F

..... 14

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. DATE : Le jeudi 16 mai 2024

2. INFORMATIONS

2.1 Endroit

La piste d'athlétisme de la polyvalente Benoît-Vachon de Sainte-Marie.

2.2 Liste des écoles devant fournir un ou des officiel(s) majeur(s)

Polyvalente Benoît-Vachon (courses) (resp. de la compétition, resp. des départs, resp. de l'arrivée, resp. des chronos, resp. des vagues)

École des Appalaches (triple saut)
Polyvalente des Abénaquis (hauteur)
Polyvalente Saint-Georges (longueur) (+ responsable d'un échange lors du 4 x 100m)
Polyvalente Saint-François (poids) (+ responsable d'un échange lors du 4 x 100m)
+ M. Sébastien Turcotte (compilation - PSF)
École des Deux-Rives (disque)
École secondaire Veilleux (javelot) (+ responsable d'un échange lors du 4 x 100m)

Polyvalente Bélanger (compilation)

3. HORAIRE DE LA JOURNÉE

8 h 00 à 8 h 25	ARRIVÉE DES DÉLÉGATIONS ET CHANGEMENT VESTIMENTAIRE DES ATHLÈTES
8 h 30	RASSEMBLEMENT DES ATHLÈTES DANS LES ESTRADES SUR LA PISTE D'ATHLÉTISME (si beau temps et s'íl pleut, dans le gymnase en haut)
8 h 35	CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE
9 h 00	DÉBUT DE LA COMPÉTITON
18 h 00	FIN DE LA COMPÉTITION

Note : Les bannières et les fanions seront remis à la fin de la compétition.

4. INSCRIPTION

La date limite est le **vendredi 10 mai 2024 à 13 heures.**

N.B. Aucun changement après cette date.

5. SERVICE MÉDICAL

Un physiothérapeute sera sur les lieux de 9 h à 17 h. (On suggère aux responsables des écoles d'apporter une trousse de premiers soins.)

6. NOURRITURE

La cafétéria de la polyvalente sera ouverte de 11 h à 13 h sous forme de cantine. On vous offrira du fromage, des gâteaux, des galettes maison, etc. Des machines distributrices sont également à votre disposition.

Un repas chaud sera également servi de 11 h à 13 h. On suggère quand même aux athlètes d'apporter leur lunch.

7. GÉNÉRALITÉS

7.1 Cette compétition servira d'élimination pour le championnat régional du **26 mai 2024 à l'école Louis-Jacques Casault**. La sélection sera faite par l'ensemble des entraîneurs le **vendredi 17 mai 2023 à 13 h 30** dans une rencontre TEAMS.

P.-S.– Pour le championnat régional, un service de transport en autobus sera offert à partir de la polyvalente Bélanger de Saint-Martin.

7.2 Votre délégation doit être accompagnée par un responsable de votre école. Étant donné qu'il y aura de la classe ce jour-là, le responsable verra à la bonne conduite de son groupe.

LE RESPONSABLE A LA RESPONSABILITÉ DE VOIR À CE QUE SES ATHLÈTES SOIENT AU BON ENDROIT AU BON MOMENT!

On demande aux athlètes de ne pas flâner dans l'école.

ACCÈS POSSIBLE AUX VESTIAIRES ET À LA CAFÉTÉRIA SEULEMENT**.**

7.3 L'organisation du transport est sous la responsabilité de chaque école.

7.4 Les vestiaires du gymnase seront à la disposition des athlètes. Prévoir un cadenas. L'organisation se dégage de la responsabilité concernant la perte, le vol ou l'oubli des effets personnels.

7.5 En cas de pluie, la compétition aura lieu quand même. Veuillez donc prévoir les vêtements en conséquence. Nous vous suggérons d'apporter un abri quelconque, des couvertures, etc.
Si jamais on devait ANNULER, une annonce sera faite le matin même, vers 6 h 30 à Cool FM (103,5) et sur le site de la CSBE.

7.6 La remise des dossards se fera le matin même de la compétition.

7.7 La remise des rubans se fera peu de temps après l'épreuve. Les gagnants n'auront qu'à se rendre près du podium sur appel. Il faudrait avertir vos athlètes que s'ils se classent 1er, 2e ou 3e dans une épreuve, ils devront donner une réponse IMMÉDIATIEMENT À LA REMISE DES RUBANS, à savoir si oui ou non ils iraient au championnat régional du **26 mai à l'école Louis-Jacques Casault**, si sélectionnés.

ON DEMANDE AUX ATHLÈTES DE RESPECTER LEUR PAROLE CAR LE FAIT DE SE DÉSISTER APRÈS AVOIR ACCEPTÉ PÉNALISE D'AUTRES ATHLÈTES DÉSIREUX D'Y ALLER.

7.8 On ne tolérera aucun **spectateur** à l'intérieur de la piste. Par contre, un ou deux **entraîneurs** par école seront tolérés à l'intérieur de la piste.

7.9 Le championnat provincial d'athlétisme aura lieu cette année les 7 et 9 juin 2024 à l'école secondaire (à déterminer).

➔ Veuillez prendre note que les frais pour participer à ce championnat provincial sont payés à 50 % par le sport scolaire et que l'autre 50 % est à la charge de l'athlète. **Veuillez aviser vos athlètes**.

8. RÈGLEMENTS

8.1 Identification des catégories

CATÉGORIES	
JUVÉNILE →	**1er juillet 2005 – 2008**
CADETTE →	**2009 – 2010**
BENJAMINE →	**2011 – 2012**

8.2 Surclassement

Le simple surclassement est permis dans toutes les catégories.

N.B. : Cependant, l'athlète surclassé le restera pour le championnat régional.

8.3 Composition de la délégation

8.3.1 Le nombre maximum d'athlètes par école est de 80.

8.3.2 Un maximum de deux (2) athlètes par catégorie, par épreuve et par école sera autorisé.

8.3.3 Une école peut inscrire une (1) équipe de relais par catégorie et par type de relais. UN ATHLÈTE JUVÉNILE NE PEUT PAS S'INSCRIRE DANS LES DEUX (2) RELAIS.

8.3.4 Un maximum de trois (3) épreuves par athlète plus un (1) relais sera autorisé.

Les trois (3) épreuves seront réparties ainsi :

2 épreuves de piste + 1 épreuve de pelouse.
1 épreuve de piste + 2 épreuves de pelouse.

8.4 Modification

Aucune modification ne sera effectuée le matin de la compétition. SAUF S'IL Y A EU ERREUR DE L'ORGANISATEUR!

PAS DE NOUVELLES INSCRIPTIONS

8.5 Délais

8.5.1 Tout athlète qui ne sera pas sur les lieux de son épreuve lorsque celle-ci a lieu, ne pourra y participer. Sauf exception de l'article 8.5.3.

8.5.2 L'athlète se présentera à la chambre d'attente muni de son dossard sur appel de son épreuve, soit environ 30 minutes avant le début de l'épreuve.

8.5.3 Un athlète inscrit à deux (2) épreuves se déroulant simultanément doit se présenter d'abord à l'épreuve de piste sans oublier par ailleurs d'avertir le juge de l'épreuve de pelouse.

8.6 Classement des écoles

Le classement des écoles s'établira comme suit :

la 1re position	reçoit	10 points
la 2e position	reçoit	8 points
la 3e position	reçoit	7 points
la 4e position	reçoit	6 points
la 5e position	reçoit	5 points
la 6e position	reçoit	4 points
la 7e position	reçoit	3 points
la 8e position	reçoit	2 points
la 9e position	reçoit	1 point

N. B. Les 9 premiers seulement accumulent des points pour leur école.

N. B. Les courses à relais sont également comptabilisées dans le classement des écoles.

Lors des courses de 1200 m, 1500 m, 2000 m et 3000 m les athlètes qui termineront au 10e rang et plus et qui auront un tour de retard se verront retirer de la course.

8.7 Bris d'égalité

8.7.1 Les bris d'égalité seront déterminés selon les règlements de la Fédération d'athlétisme du Québec.

8.7.2 En cas d'impossibilité de bris d'égalité, le même rang donnera droit au même nombre de points et aux mêmes récompenses.

8.8 Récompenses

- Un ruban est remis aux trois (3) premiers de chaque épreuve.
- Une bannière sera remise à chaque catégorie/sexe.
- Une mini-bannière sera remise à l'athlète par excellence pour chaque catégorie/sexe.

NOTE : On invite fortement les meilleurs athlètes à s'inscrire dans le maximum d'épreuves; l'athlète peut ainsi se mériter la bannière individuelle de la catégorie.

8.9 Équipements permis

- Les souliers avec crampons de 7mm et moins sont permis;
- (Pas de souliers de football);
- L'utilisation des blocs de départ est libre pour toutes les catégories;
- **➔ Les « écouteurs à musique », les cellulaires sont interdits.**

8.10 Règlements des épreuves

- Les règlements en vigueur sont ceux de la Fédération d'athlétisme du Québec et ceux de la Fédération du Sport Scolaire du Québec.
- Pour les relais, aucun changement de corridor ne sera permis. Ceci impliquera la disqualification de l'équipe fautive.
- Un athlète ne peut pas s'inscrire à une course de haie et à un 2000 m ou un 3000 m, car ces courses sont en même temps.

8.11 Propreté des vestiaires

Nous comptons sur votre grande collaboration pour que les vestiaires et l'extérieur restent **propres** toute la journée**.**

8.12 Bris d'égalité pour l'obtention d'une bannière :

1er critère : l'école qui a accumulé le plus de points.
2e critère : l'école qui a remporté le plus de 1re position.
3e critère : l'école qui a remporté le plus de 2e position et ainsi de suite.

8.13 Bris d'égalité pour l'obtention d'un fanion :

La position au relais 4 x 100 mètres servira de bris d'égalité, sinon on remettra un fanion à chaque gagnant.

9. COURSES

COURSES

80 m haies
100 m haies
110 m haies → 4 corridors → **FINALE CHRONO**

80 m
100 m → 5 corridors → **FINALE**

2 vagues en qualification :
2 meilleurs ch. vague + 3 meilleurs temps

3 vagues en qualification :
3 meilleurs ch. vague + 2 meilleurs temps

4 vagues en qualification :
Le meilleur ch. vague + le meilleur temps

150m
200 m
400 m
Relais → 6 corridors → **FINALE CHRONO**

800 m
1200 m
1500 m
2000 m
3000 m → Départ en peloton → **FINALE CHRONO**

NOTE : Pour les courses de 80, 100, 150, 200, 400 mètres, on demande à l'athlète de placer son dossard dans le **dos**.

Pour les autres épreuves, le dossard se placera à **l'avant.**

10. HAUTEUR DE DÉPART POUR LES SAUTS VERTICAUX

Benjamin féminin	Benjamin masculin	Cadet féminin	Cadet masculin	Juvénile féminin	Juvénile masculin
0 m 90	1 m 00	1 m 00	1 m 30	1 m 10	1 m 35
1 m 00	1 m 10	1 m 10	1 m 40	1 m 20	1 m 40
1 m 10	1 m 20	1 m 20	1 m 45	1 m 30	1 m 45
1 m 15	1 m 25	1 m 25	1 m 50	1 m 35	1 m 55
1 m 20	1 m 30	1 m 30	1 m 55	1 m 40	1 m 60
1 m 25	1 m 35	1 m 35	1 m 60	1 m 45	1 m 65
1 m 30	1 m 40	1 m 40	1 m 65	1 m 50	1 m 70
1 m 35	1 m 45	1 m 45	1 m 70	1 m 55	1 m 75

11. MESURES POUR LES COURSES AVEC HAIES

Épreuve ( ) no. de haies	Catégorie	1re haie	Interhaie	Dernière haie à l'arrivée	Hauteur	Couleur des lignes
80 h (8)	BM	12 m	8 m 00	12 m 00	30 "	Blanche
80 h (8)	BF + CF	12 m	7 m 50	15 m 50	30 "	Orange
100 h (10)	JF	13 m	8 m 00	15 m 00	30 "	Bleu
100 h (10)	CM	13 m	8 m 50	10 m 50	33"	Verte
110 h (10)	JM	13 m 50	8 m 80	17 m 30	36 "	Rouge

12. ÉPREUVE/CATÉGORIE

ÉPREUVE/ CATÉGORIE	B. F.	C. F.	J. F.	B. G.	C. G.	J. G.
80	QU., FIN.	----	----	QU., FIN.	---	---
100	----	QU., FIN.	QU., FIN.	----	QU., FIN.	QU., FIN.
150	S. C.	----	----	S. C.	----	----
200	----	S. C.	S. C.	----	S. C.	S. C.
400	----	----	S. C.	----	----	S. C.
800	S.C.	S. C.	S. C.	S.C.	S. C.	S. C.
1200	S. C.	S. C.	----	S. C.	S. C.	----
1500	----	----	S. C.	----	----	S. C.
2000	----	S. C.	----	----	S. C.	----
3000	----	----	S. C.	----	----	S. C.
80 Haies	S.C. 30’’	S. C. 30’’	----	S. C. 30’’	----	----
100 Haies	----	----	S. C. 30’’	----	S. C. 33’’	----
110 Haies	----	----	----	----	----	S. C. 36’’
800 Marche	FINALE	----	----	FINALE	----	----
1500 Marche	----	FINALE	----	----	FINALE	----
3000 Marche	----	----	FINALE	----	----	FINALE
Hauteur	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE
Longueur	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE	FINALE
Triple-saut	----	FINALE	FINALE	----	FINALE	FINALE
Perche	----	FINALE	FINALE	----	FINALE	FINALE
Poids	2 kg/FIN.	3 kg/FIN.	3 kg/FIN.	3 kg/FIN.	4 kg/FIN.	5 kg/FIN.
Disque	600 g /FIN.	1 kg/FIN.	1 kg/FIN.	750 g/FIN.	1 kg/FIN.	1.5 kg/FIN.
Javelot	400 g/FIN.	500 g/FIN.	500 g/FIN.	500 g/FIN.	600 g/FIN.	700 g/FIN.
4 x 100	S. C.	S. C.	S. C.	S. C.	S. C.	S. C.
4 x 400	----	----	S. C.	----	----	S. C.

Légende :

QU. :	Qualification	B. F. :	Benjamin	fille
FIN. :	Finale	C. F. :	Cadette	fille
S.C. :	Section chronométrée	J. F. :	Juvénile	fille
		B. G. :	Benjamin	garçon
		C. G. :	Cadet	garçon
		J. G. :	Juvénile	garçon

N.B. À notre compétition interscolaire les épreuves de MARCHE et de PERCHE n’auront pas lieu.

13. HORAIRE DE LA JOURNÉE – PELOUSE

HEURE	HAUTEUR	LONGUEUR	T-SAUT	POIDS	DISQUE	JAVELOT
9 h	C F	B G	J F	B F	J G	C G
10 h	J F	C F		C G	B F	J G
11 h	J G	J F	C F	B G	C G	B F
12 h 30	B F	J G	C G	C F	B G	J F
13 h 30	C G	B F	J G	J F	C F	B G
14 h 30	B G	C G		J G	J F	C F

14. PISTE (horaire)

HEURE	HAUTEUR	LONGUEUR	T-SAUT	POIDS	DISQUE	JAVELOT
9 h	C F	B G	J F	B F	J G	C G
10 h	J F	C F		C G	B F	J G
11 h	J G	J F	C F	B G	C G	B F
12 h 30	B F	J G	C G	C F	B G	J F
13 h 30	C G	B F	J G	J F	C F	B G
14 h 30	B G	C G		J G	J F	C F